

Péninsule se révolterait si cette possibilité d'un avenir conforme à ses traditions nationales lui était enlevée. La France devrait tenir compte, au cas où les événements l'amèneraient à intervenir au Maroc, de susceptibilités si légitimes : elle pourrait voir sans jalouse l'Espagne élargir, sur les côtes septentrionales du Maghreb, les territoires de ses *Presidios*, sous la seule garantie que le gouvernement de Madrid s'engagerait à ne jamais céder ses possessions africaines à quelque autre puissance et à respecter la liberté du détroit. Dans un article qu'il a publié et qui a pris toute l'importance d'un événement politique<sup>1</sup>, l'ancien chef du parti conservateur, M. Silvela, a donné à ses concitoyens les conseils les plus sages auxquels son expérience ajoute un prix infini. Reconnaissant que la « question marocaine » est à la veille de s'ouvrir et que l'Espagne ne saurait de long-temps assumer une tâche aussi vaste que le protectorat ou la domination du Maroc tout entier, il montre dans la France l'allié naturelle de l'Espagne ; résolument adverse d'un *statu quo* impossible à prolonger, comprenant que « la situation actuelle du Maroc, fermé au commerce, à la civilisation, à toute augmentation de la population, à l'exploitation de ses mines, à la consommation et à l'échange des produits, n'est pas un bénéfice ni une richesse, mais bien une raison de pauvreté, de stérilité et de stagnation pour l'Espagne », il

1. *La Cuestión de Marruecos*, dans la *Lectura*, 9 août 1901. L'article est signé : *Un diputado a Cortés*. Il a été en partie traduit par M. R. de Caix dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de septembre.